

## CONFRERIE DES CHAUVES DE BELGIQUE



Le 2 octobre prochain, Ciney deviendra le siège national de la nouvelle Confrérie des Chauves de Belgique.

Suite à l'appel lancé sur les ondes de Vil-Vacances, par Jean-Claude, une cinquantaine de demandes officielles d'affiliation sont parvenues à l'Hôtel de ville.

Conscient de l'intérêt que pouvait susciter pour la ville, la création d'un tel Club, le Syndicat d'Initiative a décidé de lancer l'organisation de cette Confrérie.

Monsieur Robert Guégan, de Savenay (Loire-Atlantique), Président de la Confrérie des Chauves de France, a décidé de prêter une assistance technique totale et désintéressée à la Belgique, afin de permettre la création d'un Club des Chauves et rejoindre le Groupement International avec la Suisse, l'Italie et l'Allemagne où il existe depuis longtemps semblable confrérie.

Une délégation française sera présente le 2 octobre pour la formation du comité directeur qui sera présidé par Monsieur le Bourgmestre de Ciney et dont les membres seront choisis parmi les premiers affiliés.

Un premier grand congrès pourrait avoir lieu en juillet 67, où il serait procédé aux premières intronisations et à la traditionnelle élection du plus beau chauve de Belgique.

De nombreux journaux ont déjà pris contact avec le S.I. pour être présent au baptême de cette nouvelle création cinacienne.